

Extrait du CGT Crédit Agricole

http://www.cgtca.net/article.php3?id_article=363

Amélioration des Retraites

- Actualité - Emploi -

Date de mise en ligne : mercredi 25 novembre 2015



CGT Crédit Agricole

Sommaire

- [Déclaration CGT lors des \(…\)](#)
- [Pourtant, l'argent ne manque](#)
- [Oui d'autres solutions existent](#)

Déclaration CGT lors des négociations fédérales de septembre 2015

Nous allons être un peu longs mais nous n'interviendrons qu'une seule fois sur ce sujet.

Vous avez des convictions sur l'évolution du taux de remplacement qui s'appuient sur l'hypothèse que *VOTRE CLASSE* remportera le combat mené contre les retraites par répartition mais rien ne le prouve.

Pour vous, la retraite supplémentaire, voilà l'outil indispensable pour compléter demain les revenus que les retraites par répartition n'offriront plus !

Parce que c'est évident, le nombre d'actifs cotisant ne suffit plus à garantir des moyens de subsistances décentes à des vieux qui, si nous ne faisons rien, passeront demain, grâce à l'allongement de la durée de vie, plus de temps à la retraite qu'à travailler.

Méfions-nous de ceux qui agitent des peurs disait tantôt Elise Lucet !

Demandons-nous d'abord s'ils n'auraient pas quelque chose à nous vendre ?

Eh oui, la **propagande patronale** parlant du « *danger* » pour les retraites, n'est pas faite pour protéger l'intérêt des salariés, mais au contraire pour les mener à accepter comme une fatalité **la remise en cause des retraites par répartition**.

Le MEDEF et les groupes financiers veulent que la retraite devienne un vaste « *marché* », extrêmement profitable, en la sortant du domaine de la solidarité sociale et en mettant en place des « *contrats individuels de capitalisation* ». Le patronat essaie de faire passer l'idée que la répartition n'est plus viable, pour mieux faire admettre aux salariés des mesures qui sont contraires à leurs intérêts au prétexte qu'il « *vaudrait mieux perdre un peu que tout* ».

Pourtant, l'argent ne manque pas !

Les cotisations ne sont qu'une part des salaires qui ne sont qu'une part de la richesse produite qui elle n'a cessé de croître avec l'explosion de la productivité. Alors si aujourd'hui des déficits sont constatés, c'est que l'équité des efforts revendiquée par le patronat est bien peu appliquée. A l'heure où la recherche d'équilibre est négociée pour les régimes complémentaires, les chiffres donnés par les services de l'AGIRC et l'ARCCO parlent d'eux-mêmes :

Les accords signés depuis 1993, par toutes les organisations syndicales sauf la CGT, ont amenés la participation employeur de 60% à respectivement 38 et 43% seulement.

C'est **106 milliards** offerts auxquels s'ajoutent en 2017 **plus de 100 milliards de soutien** en tout genre CICE, pacte de responsabilité, exonérations de cotisations, aide à l'emploi etc ...

Les 6,7 milliards nécessaires pour maintenir en l'état les droits aux retraites complémentaires des actifs et retraités sont bien peu de chose !!

Mais le MEDEF s'arc-boute sur ses propositions qui toutes réduisent le montant des retraites complémentaires versées.

Pourtant la CGT avec seulement 3 propositions chiffrées avancent des solutions pour revenir durablement à l'équilibre sans abaisser les retraites servies :

- ▶ la première n'est que l'application de la loi d'**égalité de salaire entre les femmes et les hommes**. Elle effacerait les déficits de l'ARCCO et réduirait de moitié ceux de l'AGIRC et ce n'est que la loi !
- ▶ la seconde ne coûte rien aux patrons puisqu'il s'agit d'**augmenter la cotisation salariale AGIRC** par l'alignement du taux appliqué au-dessus du plafond à celui appliqué au-dessous. C'est moins de 8Euros par mois de cotisations supplémentaires pour un salaire de 4000 euros et cette seule mesure réglerait durablement les problèmes de l'AGIRC
- ▶ enfin **une cotisation patronale de 10%** sur les éléments de rémunération qui échappent aux cotisations de retraite complémentaires pourrait compléter le dispositif.

Oui d'autres solutions existent !

Alors rien ne prouve que les retraites par répartition soient obligées de baisser ainsi dans l'intérêt des salariés que nous représentons, voilà notre position sur le sujet de la retraite supplémentaire.